



Informations communales - Lettre N°25

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {PRENOM} {NOM} ,
Voici les actualités du jour

Actualités

- **Cérémonie du 8 mai 1945**

Départ de la mairie à 11h30 vers le cimetière - Discours - Dépôt d'une gerbe et retour à la mairie pour le traditionnel verre du souvenir.

- **Brocante - Le 12 mai de 08h00 à 18h00 au stade de Guernes**

Une brocante est organisée par l'association "Guernes en fête" le dimanche 12 mai de 8h00 à 18h00 à proximité du stade de Guernes. Un service de restauration sera mis en place pour le plus grand plaisir de toutes et tous. Venez nombreux.

- **Restaurant éphémère - au foyer rural du 17 au 19 mai 2019**

Comme vous en avez eu connaissance, un franc succès a été accordé en fin d'année 2018 au restaurateur Pierre-Jean ROUX et à son enseigne "DI Ferran". Ce chef va de nouveau sévir pour le plus grand bonheur de tous du 17 au 19 mai au foyer rural de Guernes. Les places étant limitées, je vous suggère de réserver au plus vite. Il est à noter que ce Monsieur a tenu à rendre hommage à la culture guernoise, en mettant au menu des asperges. En effet, après avoir été un village en partie orienté sur la viticulture jusqu'au début du 20ème siècle, nos agriculteurs se sont lancés dans la culture de l'asperge, et ce, pendant au moins plusieurs décennies. Pour plus d'informations sur le menu à prix unique de 20€ : [Cliquer ici](#) et sur la réservation : [Cliquer ici](#).

- **Superette**

Pour améliorer les attentes de certaines guernoises et guernois, j'ai pris un arrêté municipal autorisant le gérant de la superette de Guernes à vendre des boissons à consommer sur place. Charge à lui, dorénavant, de mettre en place quelques tables et chaises sur son parking afin que nous retrouvions tous une certaine ambiance conviviale les jours de beau temps. Au plaisir de se retrouver autour d'un café ou d'une boisson rafraîchissante devant cet établissement.

- **Chemin des Roches**

Dans le cadre de la réfection des voies communales, la communauté urbaine devait faire le grattage de la chaussée sur le chemin des Roches puis remettre une couche de goudron. Hors, il n'en est rien puisque l'entreprise a décidé de refaire la bande de roulement sans grattage et bien évidemment sans mettre le fraisat prévu jusqu'au bout de ce chemin.

Une demande a été faite auprès de GPSeO afin que la situation soit rétablie le plus rapidement possible.

- **Erratum**

Dans la lettre communale N°24, au premier paragraphe, je vous indiquais mettre rendu à la gendarmerie le 24 mai. Il s'agissait du 24 avril bien entendu. Désolé pour cette coquille.

- **Pour infos**

Une lettre d'informations communales partira demain matin afin de compléter celle-ci.

Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.

Votre Maire : Pascal Brusseaux

[après Site web de Guemes](#) | [Contacter la Mairie](#)

Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 Mairie de Guemes